

Le Puy, le 18 octobre 2009

**TRANSFERT DES AMENDES DU PUY ST LOUIS AU PUY VILLE :
LA FUSION VA BON TRAIN,
LA DIRECTION ASSUME, LES AGENTS TRINQUENT**

Dès septembre, le bruit courait que le service des amendes devait être transféré de la trésorerie du Puy St Louis à la trésorerie du Puy Ville, ce service n'étant pas intégré dans les SIP. La direction a en effet organisé deux réunions confidentielles avec les personnels concernés pour leur présenter un projet inepte.

Face au dédain dont témoigne la direction pour le CTPL qui doit être **obligatoirement** consulté en cas de restructuration des services, la section FO DGFIP 43 a donc demandé audience auprès du TPG.

Une délégation de la section, composée de Chantal BONELLO, Max CHAMBON, Marceline FIORE, Robert GAGNE, Paul LAHONDES et Annie NOUREDDINE, a donc été reçue le 8 octobre par la direction:

Elle a souligné que cette manière d'agir correspondait à une curieuse conception du dialogue social, et manifestait un **mépris absolu pour la représentation syndicale**. Force Ouvrière apprécie cette attitude comme une véritable **déclaration de guerre**.

La délégation lui a en effet rappelé qu'en mai il avait décidé secrètement du transfert, alors qu'en juin il affirmait à la section FO DGFIP, qu'il n'avait encore pris aucune décision !!!

Nous lui avons rappelé que **tout transfert de service doit recueillir au préalable l'avis du CTPD**. Nous n'accepterons pas d'être mis devant le fait accompli.

Nous lui avons rapporté les propos du chef de poste du Puy Ville, propos qu'il lui a écrits et tenus oralement « **si vous transférez les amendes au Puy Ville, je suis dans l'impossibilité d'assumer la continuité du service public** » !!!

Nous lui avons rappelé que le transfert des amendes au Puy Ville viendrait ajouter un guichet difficile et un problème de sécurité dans un poste qui en compte déjà suffisamment.

La délégation a souligné l'impossibilité pour cette trésorerie d'accueillir un nouveau service, quand bien même il est composé d'un seul agent, du fait de la saturation des locaux : actuellement la place dont elle dispose est insuffisante pour accueillir l'effectif actuel et assurer le rangement rationnel des documents.

Elle a rappelé à la direction que, de plus, l'ORE (qui est la référence incontournable des directions dans la filière gestion publique, en matière d'attributions d'emplois) du Puy Ville est de 25,86 agents pour 19,70 emplois réellement affectés. Les deux départs annoncés par ailleurs pour la fin de l'année seraient-ils utilisés pour faire rentrer le service des amendes ? Enfin nous lui avons souligné l'accroissement de la charge de travail que le transfert des amendes va générer au Puy Ville et ajouter aux difficultés connues d'un poste déjà fragilisé comme beaucoup d'autres par le basculement à Hélios.

Face à ces arguments la direction reconnaît :
« **Sur la forme, j'aurais pu faire mieux, mais j'assume** » !!!!

A cela, les agents du Puy Ville présents dans la délégation lui ont répondu :

« Vous assumez, mais nous, nous allons subir votre décision »

La direction répond alors qu'elle n'avait pas le choix. Selon elle, la DGFIP refuse que les services amendes soient transférés en TG car ...le TPG qui est comptable principal ne peut à la fois prendre en charge et recouvrer les amendes !!!

Pourquoi ce sursaut de scrupule alors qu'elle n'en a eu aucun à fouler au pied le principe de séparation assiette recouvrement quand elle a décidé la mise en place des SIE puis des SIP ?

Pour FO DGFIP 43, tous les arguments y compris les plus contradictoires voire les plus fallacieux sont bons pour que la fusion continue inexorablement à avancer.

Sur notre remarque concernant Hélios, la direction affirme que dans certains postes l'application fonctionne très bien. La délégation lui a demandé de préciser lesquels. Nous attendons sa réponse. Elle a surenchéri en affirmant qu'il y a des postes dont on n'entend pas parler et d'autres au contraire qui lui sont souvent signalés.

Qu'est ce à dire ? Que ceux qui disent leur ras le bol ou simplement qui déclarent un incident ou demandent conseil, sont ceux qui comptent de mauvais agents ? Mais que ceux qui se dépatouillent dans leur coin sont forcément excellents !!!

Pour Force Ouvrière, ce prétendu argument n'est pas acceptable!!! Les personnels savent tous les difficultés, les pertes de temps qu'engendre cette application mal maîtrisée et déployée à la va vite.

Et si notre direction refuse de nous faire confiance, qu'elle aille consulter les forums !

Dernier point de notre entrevue, nous avons interpellé le TPG sur **les problèmes auxquels est confrontée la trésorerie de Brioude** depuis son installation dans les locaux de l'Hôtel des Finances. Ils n'ont que trop duré : toilettes polluées, absence de porte fermant l'entrée du public, etc.

La délégation Force Ouvrière juge intolérable la manière dont les agents de la trésorerie sont traités mais également l'attitude souriante, qui confine au mépris, affichée par le Président du CHS, lorsqu' est évoqué le mauvais fonctionnement des toilettes. **Pour la délégation, ce sont de réels problèmes subis par nos collègues qui se sentent abandonnés.**

Nous lui avons demandé de reprendre la main. Il semblerait que nous ayons été entendus puisque un nouveau plombier a été appelé à la rescousse pour trouver la bonne solution.

Affaire à suivre...



BULLETIN D'ADHESION

(à renvoyer à Marceline FIORE, Trésorerie du PUY VILLE)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE du TRÉSOR.

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu